

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1183 portant autorisation de tombola

n° 1183

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1963

Date de publication
24 septembre 1963

Date du numéro
30 septembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le Lieutenant-Colonel Morens est autorisé en tant que Président du Comité des Fêtes de Bazeïlles, à organiser une tombola composée de 10.000 billets à deux cents franes l'un, dont le produit Sera exclusivement destiné à la Caisse de secours des Troupes de Marine.